



## **DOSSIER DE PRESSE**

Mercredi 6 juillet 2022

Hôtel de Ville

**Audrey GARINO**, Adjointe au Maire de Marseille en charge des affaires sociales, de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et de l'égalité des droits

### **Bilan de la Nuit de la Solidarité : mieux connaître la situation des personnes à la rue**

Dispositif national auquel la Ville de Marseille a participé pour la première fois le 20 janvier 2022, la Nuit de la Solidarité a pour objectif de **recenser mais surtout de mieux comprendre les conditions de vie et le profil des populations à la rue.**

**800 bénévoles, répartis en 120 équipes de maraude, en collaboration avec le Samu social et les associations,** ont sillonné l'hypercentre et les principaux noyaux villageois de Marseille afin de mener une opération de recensement dans la rue (hors squats, lieux privés, parcs, souterrains).

Ainsi, **à partir d'un panel de 455 personnes interrogées,** cette première édition marseillaise de la Nuit de la Solidarité a permis de mieux connaître le profil des personnes à la rue, leurs conditions de vie et le niveau de non-recours au droit dont elles sont victimes.

#### **Profil des personnes à la rue :**

- répartition genre : 80% hommes 20% femmes
- répartition âge : +60% ont plus de 40 ans
- 70% sont à la rue depuis plus d'un an
- 57% n'ont aucune ressource fixe

#### **Conditions de vie des personnes à la rue :**

- 37% ne peuvent pas prendre une douche régulièrement
- 48% ne peuvent pas prendre de repas chauds régulièrement
- 53% n'appellent plus ou n'ont jamais appelé le 115
- Seulement 15% sont accompagnées par une structure sociale
- 66% des personnes accompagnées ont demandé un logement social contre 34% des non accompagnés
- 70% des personnes accompagnées ont accès aux soins contre 40% des personnes non accompagnées par un travailleur social
- 40% vivent principalement des minimas sociaux contre 20% des non accompagnés

Les personnes à la rue à Marseille connaissent des situations de grande précarité qui se traduisent notamment par le manque d'accès aux commodités et besoins essentiels. **Près d'un sans-abri sur deux ne peut prendre de repas chaud régulièrement**, et plus d'un tiers manquent d'accès à l'eau pour se laver. L'accès à l'hébergement d'urgence est aussi rare, car plus de la moitié des sans-abris ont renoncé à appeler le 115.

**Cette situation de précarité s'explique notamment par le manque d'accompagnement social qui ne concerne que 15% des personnes à la rue.** Pourtant, nous constatons que l'accompagnement social améliore significativement les conditions de vie des personnes à la rue. Les sans-abris sont ainsi deux fois plus nombreux à bénéficier des minima sociaux s'ils sont accompagnés par une structure sociale, mais également d'une meilleure prise en charge médicale, et d'une aide réelle pour trouver un logement pérenne.